



# Ruisseaux de l'Arbas et de Rieuaris (Identifiant national : 730030544)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z2PZ0309)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Blanc Frédéric (Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées), - 730030544, Ruisseaux de l'Arbas et de Rieuaris.  
- INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030544.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Blanc Frédéric (Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées)

Centroïde calculé : 485224°-1780780°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/03/2010

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/03/2010

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	8
9. SOURCES .....	8

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Garonne
- Commune : Montgaillard-de-Salies (INSEE : 31376)
- Commune : Mane (INSEE : 31315)
- Commune : Urau (INSEE : 31562)
- Commune : Montastruc-de-Salies (INSEE : 31357)
- Commune : Chein-Dessus (INSEE : 31140)
- Commune : Castelbiague (INSEE : 31114)
- Commune : Arbas (INSEE : 31011)
- Commune : Fougaron (INSEE : 31191)
- Commune : Herran (INSEE : 31236)

### 1.2 Superficie

64,49 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 300

Maximale (mètre): 986

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF prend en considération les ruisseaux de l'Arbas et de Rieuaris ainsi qu'un chevelu d'affluents (ruisseaux de Bouchol, Gaulet, Cabanasse...). Elle s'étend sur une soixantaine d'hectares environ jusqu'à la confluence avec la rivière du Salat. Le régime des cours d'eau est de type nival, avec tout de même une composante pluviale importante. Les altitudes sont comprises entre 925 m et 300 m.

Concernant la flore, certaines prairies attenantes au cours d'eau hébergent une espèce déterminante : l'Œnanthe faux boucage (Œnanthe pimpinelloïdes).

Mais l'enjeu majeur de la ZNIEFF est le Desman des Pyrénées, petit mammifère semi-aquatique endémique des Pyrénées et du quart nord-ouest de la péninsule Ibérique, particulièrement original dans tous les aspects de sa biologie. Étroitement adapté à la vie semi-aquatique, il peuple des cours d'eau à régime hydrologique de type nival de transition à pluvio-nival, dans des massifs montagneux ou de piémont recevant une pluviométrie annuelle supérieure à 1 000 mm. Toutes les perturbations pouvant affecter le fonctionnement des cours d'eau et notamment le fonctionnement hydrologique sont préjudiciables à l'espèce. La pollution, la gestion piscicole, les sports aquatiques, etc. constituent autant de facteurs pouvant affecter de manière négative l'espèce et son habitat. Sur le site, les indices de présence sont fréquemment observés, et les données collectées permettent d'évaluer l'importance de ce cours d'eau par rapport à l'espèce. Cette ZNIEFF joue un rôle fonctionnel évident en assurant la connexion avec les habitats aquatiques des autres ZNIEFF situées notamment en amont et en aval. La présence du Chabot commun (*Cottus sp.*) indique que ces ruisseaux possèdent une eau claire et bien oxygénée (la donnée serait cependant à réactualiser) ; il se localise préférentiellement dans les parties rapides aux fonds caillouteux. D'autres espèces comme le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) ou la Truite (*Salmo sp.*) sont bien représentées et contribuent à l'intérêt de cette ZNIEFF. Le cours d'eau est susceptible d'abriter d'autres espèces déterminantes parmi, notamment, l'entomofaune (éphémères, odonates), les amphibiens et les micromammifères (des recherches spécifiques pourraient porter en particulier sur la Musaraigne aquatique [*Neomys fodiens*] et la Musaraigne de Miller [*Neomys anomalus*]).

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Aquaculture
- Elevage
- Pêche
- Urbanisation discontinue, agglomération

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Lit mineur
- Vallée
- Montagne

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

- Poissons
- Mammifères
- Floristique

### Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Fonctions de régulation hydraulique

### Complémentaires

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

## Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Cette ZNIEFF concerne les ruisseaux de l'Arbas et de Rieuaris ainsi qu'un chevelu d'affluents (ruisseaux de Bouchol, Gulet, Cabanasse...). Elle correspond à une portion de réseau hydrographique occupée par le Desman des Pyrénées, et permet d'assurer une continuité entre les ZNIEFF consacrées aux hydrosystèmes situés en amont et en aval. Les limites hautes se situent en amont de la commune de Fougaron, dans la forêt de Fougaron (affluents de l'Arbas) et au niveau de la commune d'Urau (ruisseau de Rieuaris). La partie amont de ce dernier est incluse dans une autre ZNIEFF : « Forêts de Saleich et de l'Estélas ». La limite aval correspond à la confluence avec le Salat. De façon générale la zone comprend quelques mètres de part et d'autre du lit mineur et est localement étendue aux habitats riverains susceptibles d'être utilisés par le Desman, sur les tronçons qui ont fait l'objet d'observations de cette espèce.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pratiques liées à la gestion des eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Gestion des populations	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

### Commentaire sur les facteurs

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mammifères</li> <li>- Poissons</li> </ul>		

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			4	
	24.1 <i>Lits des rivières</i>			65	
	44 <i>Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides</i>			14	

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24.2 <i>Bancs de graviers des cours d'eau</i>			3	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>			5	
	84 <i>Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs</i>			2	
	82 <i>Cultures</i>			1	
	81.2 <i>Prairies humides améliorées</i>			1	
	86.3 <i>Sites industriels en activité</i>			1	
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			3	
	86.2 <i>Villages</i>			1	

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	<i>Desman des Pyrénées, Rat-trompette</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1985 - 2006
Phanérogames	92097	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm., 1820	<i>Coeloglosse vert, Orchis grenouille, Dactylorhize vert, Orchis vert</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Charlier B.		1	10	1991 - 1991
Poissons	191213	<i>Cottus Linnaeus, 1758</i>	<i>Chabots</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ONEMA		103	439	1991 - 1991

### 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60686	<i>Mustela erminea Linnaeus, 1758</i>	<i>Hermine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Nature Comminges (Enjalbal Marc)		1	1	1999 - 1999
Phanérogames	109893	<i>Oenanthe pimpinelloides L., 1753</i>	<i>Oenanthe faux boucage, Oenanthe fausse pimpinelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ISATIS (Belhacène Lionel)				2002 - 2002

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
	60686	<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	ANA (Bertrand Alain)		
	ANA (Bertrand Alain)		
	Charlier B.		
	Charlier B.		
	ISATIS (Belhacène Lionel)		
	ISATIS (Belhacène Lionel)		
	Nature Comminges (Enjalbal Marc)		
	Nature Comminges (Enjalbal Marc)		
	ONEMA		
	ONEMA (personne morale)		